

EN PARTENARIAT AVEC L'ARPA OCCITANIE PRÉSENTE



7^e RENCONTRES VOCALES DÉPARTEMENTALES

avec Jessie Brenac-Litzinger

© Thirdman

Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023

Maison des associations
des Costes Rouges
Onet-le-Château



DATES | HORAIRES | LIEU

Samedi 14 octobre 2023,

de 14 h à 18 h

et

Dimanche 15 octobre 2023,

de 10 h à 17 h

Maison des associations des Costes Rouges

Boulevard des Albatros

12850 ONET-LE-CHÂTEAU

La restauration reste à la charge des stagiaires qui peuvent apporter leur repas de midi s'ils le souhaitent.



CONTENU

À travers des pédagogies innovantes et transversales incluant l'expression corporelle et scénique, le chant et les percussions corporelles, Jessie Brenac-Litzinger proposera un moment d'exploration et de partage dans le but d'offrir un regard nouveau sur les pratiques vocales.

Elle abordera le travail de la voix en mouvement, du corps en scène pour nourrir la présence à soi et aux autres et servir le contenu artistique de la pratique chorale bien au-delà du simple élément musical et vocal.



INTERVENANTE

> Jessie BRENAC-LITZINGER

Après plusieurs années de piano et une formation en chant lyrique, Jessie Brenac-Litzinger se tourne vers la pédagogie et décroche un DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), une Licence de musicologie à l'Université Toulouse Jean Jaurès et un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Par ailleurs, elle est sollicitée par les CPEM de Haute-Garonne et d'Ariège pour encadrer des formations de formateurs.

Jessie Brenac-Litzinger a créé et dirige depuis 2016 L'ATELIER SONORE, chœur d'enfants et de jeunes au sein d'une fabrique vocale et scénique, et encourage la création de spectacles musicaux. Cette jeune chef de chœur pleine de ressources et d'énergie compose des contes musicaux dont elle signe tout à la fois le scénario, la musique, les paroles et la mise en scène.



PUBLICS ET TARIF

Chefs de chœur, choristes et chanteurs de l'Aveyron.

Participation limitée à 40 personnes.

Participation aux frais pédagogiques : **10 € par stagiaire**, pour les 2 journées.

La présence est obligatoire aux deux journées.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront enregistrées par ordre chronologique. Toute annulation dans un délai de 7 jours avant le début de la manifestation devra être motivée par un cas de force majeure pour donner lieu au remboursement des sommes versées.

Le Département de l'Aveyron se réserve le droit d'annuler les rencontres dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

Retourner le bulletin d'inscription ci-contre avant le **6 octobre 2023** à Direction de la culture, des arts et des musées, Centre culturel départemental, 25 avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez, accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre du Régisseur de la direction des affaires culturelles.



RENSEIGNEMENTS

Direction de la culture, des arts et des musées
Léo LAGARRIGUE
Chargé de mission voix
leo.lagarrigue@aveyron.fr
05 65 73 80 82

Le Département de l'Aveyron, présidé par Arnaud Viala, conduit une action engagée et ambitieuse en faveur de la culture en Aveyron.

Au sein de la Direction de la culture, des arts et des musées, le service Développement culturel et artistique intervient autour d'opérations liées aux domaines des arts visuels, de l'audio-visuel et du cinéma, du spectacle occitan, du théâtre, de la marionnette, du cirque, des arts de la rue, de la musique, de la danse, de la voix et du patrimoine. Cinq dispositifs accompagnent les collectivités et les acteurs culturels aveyronnais dans l'élaboration de leurs projets : "Éducation artistique et culturelle", "Pratiques amateurs et professionnelles", "Culture en partage", "Culture et patrimoine" et "Ingénierie culturelle territoriale". En outre, le Département intervient au titre de la vie associative et culturelle en accompagnant les porteurs de projets. Enfin, centre de ressources ouvert au plus grand nombre, il apporte également son appui logistique et artistique à ses partenaires locaux, en participant ainsi à l'attractivité du territoire.

L'ARPA Occitanie, membre du réseau national des Missions Voix, a pour objet le développement, la promotion et la structuration de la pratique musicale, et plus particulièrement vocale dans la Région Occitanie.

Au service de l'encadrement des pratiques vocales, des chefs de chœur, des choristes, des enseignants, des responsables culturels, des porteurs de projets et des institutions, l'ARPA assume des missions participant à l'aménagement culturel du territoire en termes : d'information, d'observation, de conseil et d'expertise ; de formation, de qualification et de développement des pratiques vocales ; d'accompagnement, de coordination et de médiation ; de centre de ressources.
www.arpamip.org

Département de l'Aveyron
Direction de la culture, des arts et des musées
25 avenue Victor-Hugo
12000 Rodez cedex
aveyron.fr
aveyron-culture.com



7^e RENCONTRES VOCALES DÉPARTEMENTALES

avec Jessie Brenac-Litzinger

Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023
Maison des associations des Costes Rouges
Onet-le-Château

À retourner avant le **6 octobre 2023** à la Direction de la culture, des arts et des musées, Centre culturel départemental, 25 avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez.

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CP VILLE

TÉL.

PORTABLE

COURRIEL

Voix : Soprano Alto Ténor BasseJe suis : Chef de chœur Chanteur soliste Choriste Autre

Le cas échéant : nom de ma (ou mes) chorale(s) :

.....

AUTORISATION / DROIT À L'IMAGE

J'autorise le Département de l'Aveyron et ses partenaires à me photographier ou me filmer dans le cadre de ces rencontres. Ces images pourront être utilisées, diffusées et reproduites uniquement à des fins de communication.

Pour un mineur

Je soussigné(e)

Père, mère, représentant légal de

Autorise le Département de l'Aveyron et ses partenaires à photographier ou à filmer mon enfant dans le cadre de ces rencontres. Ces images pourront être utilisées, diffusées et reproduites uniquement à des fins de communication.

Ci-joint mon règlement de **10 € par personne** à l'ordre du Régisseur de la direction des affaires culturelles.

*Date et signature :**(participants et parents pour mineurs)*